

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION du C.C.A.S de Noyal-Châtillon sur Seiche n° 2023 - 27

Le Conseil d'Administration du Centre Communal D'Action Sociale de Noyal-Châtillon sur Seiche

dûment convoqué, s'est réuni le 7 Décembre 2023 à 18H30 au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Henri NICOLLE, vice-président du C.C.A.S.

Nombre de membres

En exercice : 16

Date de la Convocation : 27 novembre 2023

Présents 9

Votants 15

Présents : MM. Henri NICOLLE, Christiane COLLAIRE, Thibault DELINOTTE, Christine HUON, Agnès BLANCHARD, Catherine LESAGE, Béatrice CLOAREC, Serge MONHAROUL, Pierre MEZERAY

Absents excusés : MM. MOTET, GESLIN, GUERET, SERRE, PERRIN-RAMAGE, BOURTOURAU, CHOPIN.

M BOURTOURAU a donné pouvoir à M MONHAROUL
M GUERET a donné pouvoir à Mme BLANCHARD

Mme GESLIN a donné pouvoir à M. MEZERAY

Mme SERRE a donné pouvoir à M. NICOLLE

Mme MOTET a donné pouvoir à Mme LESAGE

Mme PERRIN-RAMAGE a donné pouvoir à M. DELINOTTE

AIDES AUX ACTIVITES SPORTIVES et CULTURELLES pour l'Ecole Intercommunale Jean Wiener – TARIFS 2024

M.NICOLLE rappelle que fin 2022, le Conseil d'Administration du CCAS avait voté le renouvellement de l'aide aux activités sportives et culturelles pour l'Ecole Intercommunale Jean Wiener pour l'année 2023.

Cette aide était accordée sur la base de 50 % du prix de l'activité plafonné à 80 €, suivant le même plafond de ressources ainsi que le même calcul que pour la Tarification Sociale des Transports et le dispositif SORTIR.

L'école intercommunale Jean Wiener envisage une adhésion au dispositif SORTIR pour les activités régulières. Si tel est le cas, l'aide du CCAS n'aura plus lieu d'être.

Il est proposé au Conseil d'Administration de renouveler cette aide pour 2024 jusqu'à ce que l'école Jean Wiener intègre officiellement le dispositif SORTIR.

Le Conseil d'Administration donne son accord à l'unanimité.

Pour extrait conforme
Le Maire, Président du CCAS
Sébastien GUERET



Mairie